

INSTRUMENT DE NOTIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC

VEUILLEZ OUVRIR ET LIRE CE DOCUMENT AVANT DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE.

Pour utiliser les options interactives de l'instrument de notification, veuillez suivre les instructions suivantes:

1. Sauvegardez le document au format Microsoft Word (instrument de notification concernant la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) sur un dossier de l'ordinateur que vous allez utiliser pour remplir de questionnaire.

2. Vérifier que vos installations de sécurité Microsoft Word vous permettent d'utiliser des macros dans ce document:

- (i) Dans le menu « Outils », sélectionnez « Macros »
- (ii) Dans le menu « Macros », sélectionnez « Sécurité »
- (iii) Dans le menu « Sécurité » qui s'affichera, vérifiez que vous allez choisir « Niveau de sécurité moyen ».

3. Fermez et ouvrez à nouveau le document correspondant à l'instrument de notification (document au format Microsoft Word) que vous avez sauvegardé sur votre ordinateur à l'étape 1).

4. A l'ouverture du document, une boîte de dialogue va apparaître pour vous demander si vous souhaitez activer les macros. Cliquez sur « Activer les macros ».

5. Une fois que vous aurez cliqué sur « Activer les macros », les boutons indiquant que vous pouvez ajouter de nouvelles rangées ou de nouvelles catégories aux tableaux seront fonctionnels.

Il est indispensable lorsque vous utiliser l'instrument de notification de fournir les informations et les données au format demandé, dans un souci de cohérence et pour faciliter le traitement et l'analyse des données.

Je confirme avoir lu les notes ci-dessus et avoir suivi les instructions.

1. ORIGINE DU RAPPORT

1.1	Nom de la Partie contractante	TOGO
1.2	Renseignements sur le correspondant national chargé de la préparation du rapport :	
	Nom et fonction du correspondant	KUMAKO VINYO KODZO * coordonnateur du Programme National Antitabac du TOGO
	Nom complet de l'établissement	Programme National Antitabac du TOGO/ Ministère de la Santé
	Adresse postale	BP 404 Lomé - TOGO
	Numéro de téléphone	00228 90 12 39 67
	Numéro de télécopie	00228 22 21 31 28
	Adresse électronique	vincent_kumako@yahoo.fr
1.3	Signature du fonctionnaire responsable de la présentation du rapport :	
	Nom et titre du fonctionnaire	KUMAKO VINYO KODZO * coordonnateur du Programme National Antitabac du TOGO
	Nom complet de l'institution	Programme National Antitabac du TOGO/ Ministère de la Santé
	Adresse postale	BP 404 LOME - TOGO
	Numéro de téléphone	00228 90 12 39 67
	Numéro de télécopie	00228 22 21 31 28
	Adresse électronique	vincent_kumako@yahoo.fr
	Page Web	
1.4	Période couverte par le rapport	1 ^{er} janvier 2011 - 31 décembre 2011
1.5	Date à laquelle le rapport a été soumis	26 AVRIL 2012

2. CONSOMMATION DE TABAC ET INDICATEURS SANITAIRES, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES CONNEXES

(Réf. : articles 19.2.a), 20.2, 20.3.a), 20.4.c) ainsi que 6.2.a), 6.2.b), 6.3, 15.4, 15.5 et 17 selon les indications pour les sous-sections correspondantes)

2.1	Prévalence du tabagisme		
2.1.1	Prévalence du tabagisme dans la population adulte (ensemble de la population) <i>(veuillez fournir des données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré, par exemple 15 ans et plus, 18-64 ans ; voir 2.1.1.2)</i>		
		Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)</i>	Nombre moyen du produit du tabac à fumer le plus consommé par jour
HOMMES			
	Actuellement fumeurs	12.40 %	5.70
	Fumant quotidiennement	9.10 %	5.70
	Fumant occasionnellement	3.30 %	
	Anciens fumeurs	6.60 %	
	N'ayant jamais fumé	81.00 %	
FEMMES			
	Actuellement fumeuses	1.80 %	0.30
	Fumant quotidiennement	1.00 %	0.30
	Fumant occasionnellement	0.90 %	
	Anciennes fumeuses	1.10 %	
	N'ayant jamais fumé	97.10 %	
TOTAL (hommes et femmes)			
	Actuellement fumeurs	6.80 %	5.30
	Fumant quotidiennement	4.80 %	5.30
	Fumant occasionnellement	2.00 %	
	Anciens fumeurs	3.70 %	
	N'ayant jamais fumé	89.50 %	

2.1.1.1	Veillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.1 :
	Cigarette industrielle, cigarette roulée à la main, pipe de Tabac, autres type de produit du tabac y compris les cigares
2.1.1.2	Veillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 se rapportent :
	15 à 64 ANS
2.1.1.3	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 :
	2010 : enquête STEPS au Togo sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles
2.1.1.4	Veillez fournir les définitions des termes « actuellement fumeur », « fumant quotidiennement », « fumant occasionnellement », « ancien fumeur » et « n'ayant jamais fumé » utilisés dans le présent rapport.
	<p>Actuellement fumeur : personne qui fume quotidiennement ou occasionnellement des produits du tabac</p> <p>Fumant quotidiennement : personne qui fume des produits du tabac chaque jour</p> <p>Fumant occasionnellement : personne qui fume des produits du tabac de temps à autre</p> <p>Ancien fumeurs : pesonne qui a arrêté de fumer du tabac ou ses produits dérivés depuis au moins un an au jour de l'enquête</p> <p>N'ayant jamais fumé : personne qui n'a jamais fumé du tabac ou ses produits dérivés</p>
2.1.1.5	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence du tabagisme dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	C'est la première enquête du genre. et les données actuelles constituent les données de bases pour les études ultérieures.

2.1.2	Prévalence du tabagisme dans la population adulte (par groupes d'âge)	
	<i>(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)</i>	
	Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)</i>
HOMMES		
Actuellement fumeurs ¹ Ajouter une tranche d'âge	15 - 24	3.40 %
	25 - 34	14.60 %
	35 - 44	18.90 %
	45 - 54	19.90 %
	55 - 64	21.40 %
FEMMES		
Actuellement fumeurs ¹ Ajouter une tranche d'âge	15 - 24	0.40 %
	25 - 34	0.90 %
	35 - 44	1.80 %
	45 - 54	4.80 %
	55 - 64	6.40 %
TOTAL (hommes et femmes)		
Actuellement fumeurs ¹ Ajouter une tranche d'âge	15 - 24	1.80 %
	25 - 34	7.60 %
	35 - 44	9.80 %
	45 - 54	11.40 %
	55 - 64	12.90 %

¹ Veuillez fournir ici des données soit sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs soit uniquement sur les personnes fumant quotidiennement, selon les données disponibles.

2.1.2.1	Veillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.2 :
	Cigarette industrielle, cigarette roulée à la main, pipe de Tabac, autres type de produit du tabac y compris les cigares
2.1.2.2	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.2 :
	2010 : enquête STEPS au Togo sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles
2.1.2.3	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence actuelle du tabagisme par groupe d'âge au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, si ces données sont disponibles.
	C'est la première enquête du genre. et les données actuelles constituent les données de bases pour les études ultérieures.

2.1.3	Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (ensemble de la population)	
	<i>(Veillez fournir les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré en 2.1.3.2, par exemple 15 ans et plus, 18-64 ans ; voir 2.1.3.2)</i>	
		Prévalence (%) <i>(veillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
HOMMES		
	Actuellement consommateurs	5.10 %
	Consommant quotidiennement	4.00 %
	Consommant occasionnellement	1.10 %
	Anciens consommateurs	6.50 %
	N'ayant jamais consommé	88.40 %
FEMMES		
	Actuellement consommateurs	2.20 %
	Consommant quotidiennement	1.40 %
	Consommant occasionnellement	0.80 %
	Anciens consommateurs	1.10 %
	N'ayant jamais consommé	96.70 %
TOTAL (hommes et femmes)		
	Actuellement consommateurs	3.60 %
	Consommant quotidiennement	2.60 %
	Consommant occasionnellement	0.80 %
	Anciens consommateurs	3.70 %
	N'ayant jamais consommé	92.70 %

2.1.3.1	Veillez indiquer les produits du tabac sans fumée inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.3 :
	Tabac prisé, maché, feuille de betel chiqué (tabac prisé voie oral et nasale) tabac maché
2.1.3.2	Veillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 se rapportent :
	15 à 64 ANS
2.1.3.3	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 :
	2010 : enquête STEPS au Togo sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles
2.1.3.4	Veillez fournir dans l'espace ci-après les définitions des termes « actuellement consommateur », « consommant quotidiennement », « consommant occasionnellement », « ancien consommateur » et « n'ayant jamais consommé » (de produits du tabac sans fumée) utilisés dans le présent rapport.
	<p>Actuellement consommateur : personne qui consomme sans quotidiennement ou occasionnellement du tabac sans fumée</p> <p>consommant quotidiennement : personne qui consomme les produits du tabac sans fumée chaque jour</p> <p>consommant occasionnellement : personne qui consomme les produits du tabac sans fumée de temps à autre</p> <p>Ancien consommateur : personne qui a arrêté de consommer les produits du tabac sans fumée depuis au moins un an au jour de l'enquête</p> <p>N'ayant jamais consommé : personne qui n'a jamais consommé les produits de tabac sans fumée</p>
2.1.3.5	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	C'est la première enquête du genre. et les données actuelles constituent les données de bases pour les études ultérieures.

2.1.4	Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (consommateurs actuels) par groupe d'âge <i>(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)</i>		
		Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
HOMMES			
Actuellement consommateurs ²	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: auto;">Ajouter une tranche d'âge</div>	15 - 24	1.80 %
		25 - 34	3.90 %
		35 - 44	6.90 %
		45 - 54	9.90 %
		55 - 64	14.00 %
FEMMES			
Actuellement consommatrices ²	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: auto;">Ajouter une tranche d'âge</div>	15 - 24	0.10 %
		25 - 34	1.10 %
		35 - 44	2.40 %
		45 - 54	5.60 %
		55 - 64	9.40 %
TOTAL (hommes et femmes)			
Actuellement consommateurs ²	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: auto;">Ajouter une tranche d'âge</div>	15 - 24	0.90 %
		25 - 34	2.50 %
		35 - 44	4.50 %
		45 - 54	7.50 %
		55 - 64	11.40 %

² Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.4.1	Veillez indiquer les produits de tabac sans fumée inclus dans la réponse à la question 2.1.4 :
	Tabac prisé, maché, feuille de betel chiqué (tabac prisé voie oral et nasale) tabac maché
2.1.4.2	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.4 :
	2010 : enquête STEPS au Togo sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles
2.1.4.3	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	C'est la première enquête du genre. et les données actuelles constituent les données de bases pour les études ultérieures.

2.1.5		Consommation de tabac par groupe(s) ethnique(s)			
	Groupe(s) ethnique(s)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)</i>			
		Hom es	Femmes	Total (hommes et femmes)	
Actuellement consommateurs ³ Ajouter un groupe ethnique	ADJA EWE - MINA	12.60 %	3.20 %	7.40 %	
	AKPOSSO - AKEBOU	22.90 %	6.70 %	13.90 %	
	ANA - IFE	4.80 %	0.00 %	2.60 %	
	KABYE - TEM	14.10 %	2.20 %	8.10 %	
	PARA - GOURMAN - AKAN	19.20 %	4.10 %	11.70 %	
	ETRANGER	18.90 %	0.60 %	8.80 %	
2.1.5.1	Veillez indiquer les produits du tabac inclus dans la réponse à la question 2.1.5 :				
	Cigarette industrielle, cigarette roulée à la main, pipe de Tabac, autres type de produit du tabac y compris les cigares Tabac prisé, maché, feuille de betel chiqué (tabac prisé voie oral et nasale) tabac maché				
2.1.5.2	Veillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 se rapportent :				
	15 - 64 ANS				
2.1.5.3	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 :				
	2010 : enquête STEPS au Togo sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles				

³ Veillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.6		Consommation de tabac chez les jeunes			
	Tranche d'âge	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)</i>			
		Tabac à fumer	Tabac sans fumée	Autres (pipe à eau, par exemple)	
Garçons					
Actuellement consommateurs ⁴ Ajouter un groupe jeunes	15 - 17	%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
Filles					
Actuellement consommateurs ⁴ Ajouter un groupe jeunes	15 - 17	%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
TOTAL (garçons et filles)					
Actuellement consommateurs ⁴ Ajouter un groupe jeunes	15 - 17	%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
		%	%	%	
2.1.6.1	Veuillez indiquer les produits du tabac inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.6 :				

⁴ Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.6.2	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.6 :</p> <p>2010 : enquête STEPS au Togo sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles</p>
2.1.6.3	<p>Veillez indiquer la définition du terme « actuellement fumeur/consommateur de tabac » utilisé pour répondre à la question 2.1.6 dans l'espace ci-après :</p> <p>Actuellement fumeur/consommateur du tabac : personne qui fume/consomme quotidiennement ou occasionnellement des produits du tabac</p>
2.1.6.4	<p>Veillez donner une brève explication de la tendance de la consommation de tabac chez les jeunes au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>les jeunes consomment de plus en plus le tabac et l'initiation débute plus tôt vers 7 ans pour les générations actuelles contre 28 ans et plus pour les 55 - 64 ans</p>

2.2	Exposition à la fumée du tabac
2.2.1	<p>Disposez-vous de données sur l'exposition à la fumée du tabac dans votre population ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
2.2.2	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.2.1, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-après (par exemple exposition par sexe, à la maison, sur le lieu de travail, dans les transports publics)</p> <p>Exposition à domicile : homme 49,90 %, Femme, 27,4% et homme et femme 33,9 %</p> <p>Exposition au travail : homme 22,5% ; femme 17,4 % homme et femme 19,9 %</p> <p>NB : tranche d'âge : 15 - 64 ans</p>
2.2.3	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.2.1 :</p> <p>2010 : enquête STEPS sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles</p>

2.3	Mortalité liée au tabac
2.3.1	<p>Avez-vous des informations sur la mortalité liée au tabac dans votre population ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>
2.3.2	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.3.1, quel est le nombre total estimatif de décès attribuables à l'usage du tabac dans votre population ?</p>
2.3.3	<p>Si cette information est disponible, veuillez fournir toute information additionnelle sur la mortalité attribuable à l'usage du tabac (par exemple cancer du poumon, maladies cardio-vasculaires) sur votre territoire.</p>
2.3.4	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.3.2 à 2.3.3 et veuillez soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :</p>

2.4	Coûts liés au tabac
2.4.1	<p>Avez-vous des informations sur la charge économique de l'usage du tabac dans votre population, c'est-à-dire le coût global de l'usage du tabac imposé à votre société ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>
2.4.2	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.4.1, veuillez fournir des détails (par exemple coûts directs (liés aux soins de santé) et indirects et, si possible, méthode utilisée pour estimer ces coûts).</p>
2.4.3	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.4.2 et</p>

	soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :

2.5	Offre de tabac et de produits du tabac <i>(Réf. : articles 6.2.b), 20.4.c) et 15.5)</i>				
2.5.1	Offre licite de produits du tabac				
	Produit	Unité <i>(p. ex. pièces, tonnes)</i>	Production intérieure	Exportations	Importations
Produits du tabac à fumer	Tous les produit de tabac	2025483 kg	0.00	0.00	2025483.0 0
Ajouter un produit					
Produits du tabac sans fumée					
Ajouter un produit					
Autres produits du tabac					
Ajouter un produit					
Tabac	Feuilles				
2.5.2	Veuillez fournir des informations sur les volumes des ventes en franchise de droits (par exemple produit, unité, quantité), si possible.				
2.5.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.5.1 et 2.5.2 :				
	Direction Général des douanes togolaise département des statistiques				

2.6 Saisies de produits du tabac illicites (Réf. : article 15.5)					
2.6.1		Année	Produit	Unité (p. ex. millions de pièces)	Quantité saisie
	Produits du tabac à fumer	2011	Tabac fumé (cigarette)	Batons de cigarette	830000.00
	Ajouter une ligne				
	Produits du tabac sans fumée				
	Ajouter une ligne				
	Autres produits du tabac				
	Ajouter une ligne				
	2.6.2	Avez-vous des informations quelconques sur le pourcentage de produits du tabac de contrebande sur le marché national ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
2.6.3	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.2, quel pourcentage du marché national du tabac les produits du tabac de contrebande constituent-ils ?				
2.6.4	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.3 et si vous disposez d'informations, quelle est la tendance au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, du pourcentage de produits du tabac de contrebande par rapport au marché intérieur du tabac ?				
2.6.5	Veuillez fournir toute autre information sur les produits du tabac illicites ou de contrebande.				
2.6.6	Veuillez indiquer la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.6 :				

2.7 Culture du tabac	
2.7.1	Le tabac est-il cultivé sur votre territoire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.7.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.7.1, veuillez fournir des informations sur le nombre de travailleurs engagés dans la culture du tabac. Si ces données sont disponibles, veuillez fournir ce chiffre ventilé par sexe.
	Culture pour une consommation locale non pour l'exportation
2.7.3	Veuillez indiquer, si possible, la part de la valeur de la production de feuilles de tabac dans le produit intérieur brut national. non disponible
2.7.4	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions de la

	section 2.7 :
	Non applicable

2.8	Fiscalité des produits du tabac (Réf. : articles 6.2.a) et 6.3)				
2.8.1	Quelle proportion les taxes représentent-elles dans le prix au détail de la catégorie de produit du tabac la plus populaire (par exemple somme des impôts indirects, taxes sur les ventes et sur les importations (le cas échéant) et taxe à la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services TVA/TPS) ? 40 %				
2.8.2	Comment les impôts indirects sont-ils prélevés (quels types de taxes sont prélevées) ?				
	•	Taxe spécifique seulement	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
	•	Taxe <i>ad valorem</i> seulement	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	•	Association de taxes spécifique et <i>ad valorem</i>	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
	•	Structures plus complexes (veuillez préciser:)			
2.8.3	Si possible, veuillez fournir des détails sur les taux d'imposition des produits du tabac à tous les niveaux de l'Etat et en étant aussi précis que possible (précisez le type de taxe, par exemple TVA, taxes sur les ventes et sur les importations)				
		Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition ⁵
	Produits du tabac à fumer Ajouter un produit	cigarette		0.40	
		Cigare		0.40	
	Produits du tabac sans fumée Ajouter un produit				
	Autres produits du tabac Ajouter un produit				
2.8.4	Veuillez décrire brièvement les tendances de l'imposition des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				

⁵ La « base d'imposition » devrait indiquer clairement sur quoi est basé le taux ou montant d'imposition. Si la taxe est exprimée en pourcentage (par exemple taxe *ad valorem*), la base d'imposition est la valeur réelle de la marchandise taxée ; par exemple, 45 % du prix du fabricant, 30 % du prix au détail. Dans ce cas, la « base » est le prix du fabricant ou le prix au détail. Si la taxe est exprimée en montant (par exemple taxe spécifique), la base d'imposition est le volume (nombre de pièces ou poids) de marchandises taxées. Par exemple, si la taxe est de US \$5 pour 100 cigarettes, le montant de la taxe est de US \$5 et la base d'imposition est de 100 cigarettes.

2.8.5	Réservez-vous un pourcentage quelconque des recettes fiscales au financement d'un plan ou d'une stratégie nationale de lutte antitabac sur votre territoire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>(Référence article 26)</i>
2.8.6	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.8.5, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.
2.8.7	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.8.1 à 2.8.6 :

2.9	Prix des produits du tabac <i>(Réf. : article 6.2.a)</i>				
2.9.1	Veuillez indiquer les prix au détail des trois marques les plus vendues des produits du tabac nationaux et importés au point de vente le plus fréquenté de votre capitale.				
	Marque la plus vendue			Nombre d'unités ou quantité par paquet	Prix au détail
	Produits du tabac à fumer	Produit du tabac sans fumée	Autres produits du tabac		
Nationaux					
Importés	MARLBORO			NON DISPONIBLE	800 à 1000 F CFA
				NON DISPONIBLE	400 à 475 CFA
				NON DISPONIBLE	350 à 400 CFA

2.9.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.9.1.
	Année 2011 Direction générale des douanes togolaises département des statistiques
2.9.3	Veuillez indiquer la monnaie utilisée pour remplir la section « taux ou montant » de la question 2.8.3 et la section « prix au détail » de la question 2.9.1. Si vous le connaissez, veuillez indiquer le taux de change entre cette monnaie et le dollar des Etats-Unis , ainsi que la date de ce taux de change.
	Franc CFA (XOF)
2.9.4	Veuillez décrire brièvement la tendance des prix des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	TENDANCE A LA HAUSSE

3. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES

3.1	Article	Obligations générales (Réf. : article 5)		
3.1.1	5	Obligations générales		
3.1.1.1	5.1	Avez-vous élaboré et mis en œuvre des stratégies, des plans et des programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac conformément aux dispositions de la Convention ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.2	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.1, avez-vous partiellement élaboré et mis en œuvre des stratégies de lutte antitabac en incluant la lutte antitabac dans des stratégies, plans et programmes nationaux de santé, de santé publique ou de promotion de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.3	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.2, un aspect quelconque de la lutte antitabac visé dans la Convention figure-t-il dans une stratégie, un plan ou un programme national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.4	5.2(a)	Avez-vous mis en place ou renforcé et doté de moyens financiers		
		• un point focal de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• une unité de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• un dispositif national de coordination de la lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.5	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions de la rubrique 3.1.1.4, veuillez fournir des indications détaillées (par exemple la nature du dispositif national de coordination, l'institution dont relève le point focal de lutte antitabac ou l'unité de lutte antitabac).			
	un programme national de lutte antitabac a été créé, un programme de lutte contre les maladies non transmissibles a été créé pour coordonner et intégrer la lutte avec les autres secteurs de lutte contre les maladies non transmissibles.			
3.1.1.6	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.1 et 5.2 (<i>Obligations générales</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			

	<p>En Octobre 2005, le Togo a adopté un Plan Stratégique de Lutte contre le Tabac allant de 2005 à 2013 qui comporte cinq (5) axes stratégiques, à savoir :</p> <p>Renforcer le dispositif juridique de lutte contre le tabagisme au Togo de 2005 à 2013,</p> <p>Porter à 70 %, la proportion de la population connaissant les méfaits du tabagisme entre 2005 et 2013,</p> <p>Réduire la prévalence du tabagisme chez les jeunes scolaires de 20,3% à 10,3% entre 2005 et 2013,</p> <p>Renforcer les capacités des acteurs de lutte anti-tabac,</p> <p>Assurer la prise en charge de la dépendance tabagique.</p> <p>Decembre 2010 adoption de la loi antitabac du Togo.</p> <p>Elaboration du plan stratégique de lutte contre le tabac intégré au plan stratégique de la lutte contre les maladies non transmissibles dans le cadre du plan national du développement sanitaire 2012 - 2015 du Togo</p>
3.1.1.7	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>
	<p>les décrets d'application de la loi antitabac sont en cours d'élaboration.</p>

3.1.2	5.3	Protection des politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et mis en œuvre, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.1.2.1		– protéger les politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.2.2		– faire en sorte que le public ait accès, conformément à l'article 12.c), à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac, pertinentes au regard de l'objectif de la Convention, par exemple à travers une base de données publique ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.2.3	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions des rubriques 3.1.2.1 ou 3.1.2.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	En Octobre 2005, le Togo a adopté et mise en œuvre du Plan Stratégique 2005 - 2013 de Lutte contre le Tabac Adoption de la loi antitabac en décembre 2010.			
3.1.2.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.3 au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	L'interdiction totale par la loi antitabac du Togo d'octroi d'avantages aux firmes du tabac (article 16), la reconnaissance du droit d'action en justice aux organisations de lutte contre le tabagisme (article 20), le projet de création du Comité National de Lutte Contre le Tabac.			
3.1.2.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	les décrets d'application de la loi antitabac sont en cours d'élaboration.			

3.2	Article	Mesures relatives à la réduction de la demande de tabac (Réf. : articles 6 à 14)		
3.2.1	6	Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.1.1	6.2(a)	– des politiques fiscales et, le cas échéant, des politiques des prix concernant les produits du tabac afin de contribuer aux objectifs de santé visant à réduire la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.1.2	6.2(b)	– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de la vente aux voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.1.3		– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de l'importation par les voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.1.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 6 (<i>Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport. Les augmentations successives de taxes sur le tabac depuis trois ans témoignent aussi de la volonté politique du Gouvernement togolais à lutter contre le tabagisme. En effet, le Gouvernement du Togo a respectivement augmenté la taxe d'accise sur le tabac de 5% en 2010, 2011, et 2012. La dernière augmentation de 5 % en 2012 porte la taxe d'accise sur les produits du tabac à 40 %, l'un des meilleurs taux au sein des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) au sein de laquelle le plafond recommandé pour la taxe d'accise est de 45 %.			
3.2.1.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.2	8.2	Protection contre l'exposition à la fumée du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté ou appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.2.1		– interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.2.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, quel(le) est le type/la nature de la mesure prévoyant cette interdiction ?		
		• législation nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• législation infranationale	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• ordonnance administrative et décrets lois	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• accords volontaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres mesures (veuillez préciser :)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.2.3		Veuillez expliquer brièvement le type/la nature et la teneur des mesures prévoyant l'interdiction.		
		L'article 11 de la loi antitabac du Togo dispose qu'il est interdit de fumer dans les locaux et véhicules à usage collectifs. Les lieux concernés sont aux termes de la loi, les établissements scolaires, universitaires et centres d'apprentissage, établissements sanitaires, salles de spectacles, de cinéma, de théâtre, de concerts, salles et terrains de sport, bibliothèques, ascenseurs, services ouverts au public, bâtiments gouvernementaux, véhicules de transport en commun, ou tout autre lieu fréquenté par le public. L'article 11 de la loi dispose en outre que les interdictions de consommer toute forme de tabac feront l'objet de signalisations apparentes .		
3.2.2.4		Si vous avez répondu « oui » à l'une des options figurant au paragraphe 3.2.2.2, l'une de ces mesures prévoit-elle un mécanisme/une infrastructure permettant de la faire respecter ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.2.5		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.4, veuillez préciser ce dont il s'agit		
		Ministère de la santé		
3.2.2.6		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, veuillez préciser le contexte et la portée/l'étendue des mesures appliquées dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs	Complète	Partielle
				Aucune

	et, le cas échéant, d'autres lieux publics.			
	Lieux de travail intérieurs :			
	• bâtiments publics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• établissements de soins de santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• établissements d'enseignement ⁶	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• universités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• lieux de travail privés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Transports publics :			
	• aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• trains	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• ferries	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• transports publics terrestres (bus, trolleybus, tramways)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• véhicules privés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

⁶ À l'exception des universités.

	<p>Lieux publics intérieurs :</p> <table border="1"> <tr> <td>• espaces culturels</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>• centres commerciaux</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>• pubs et bars</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>• boîtes de nuit</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>• restaurants</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>• autres (veuillez préciser:)</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	• espaces culturels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• centres commerciaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• pubs et bars	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• boîtes de nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	• restaurants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• espaces culturels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
• centres commerciaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
• pubs et bars	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
• boîtes de nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
• restaurants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>																						
3.2.2.7	<p>Veillez fournir un bref résumé des mesures complètes et partielles, avec des précisions sur les mesures partielles qui ont été mises en œuvre.</p> <table border="1"> <tr> <td>• Interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs</td> </tr> <tr> <td>Total</td> </tr> <tr> <td>• Interdiction de fumer dans les transports publics</td> </tr> <tr> <td>Total</td> </tr> <tr> <td>• Interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs</td> </tr> <tr> <td>partielle</td> </tr> </table>	• Interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs	Total	• Interdiction de fumer dans les transports publics	Total	• Interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs	partielle																		
• Interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs																									
Total																									
• Interdiction de fumer dans les transports publics																									
Total																									
• Interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs																									
partielle																									
3.2.2.8	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'article 8 (<i>Protection contre l'exposition à la fumée du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>Adoption en décembre 2010 de la loi antitabac du Togo qui stipule en son article 11 qu'il est interdit de fumer dans les locaux et véhicules à usage collectifs. Les lieux concernés sont aux termes de la loi, les établissements scolaires, universitaires et centres d'apprentissage, établissements sanitaires, salles de spectacles, de cinéma, de théâtre, de concerts, salles et terrains de sport, bibliothèques, ascenseurs, services ouverts au public, bâtiments gouvernementaux, véhicules de transport en commun, ou tout autre lieu fréquenté par le public. L'article 11 de la loi dispose en outre que les interdictions de consommer toute forme de tabac feront l'objet de signalisations apparentes .</p>																								
3.2.2.9	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>																								

3.2.3	9	Réglementation de la composition des produits du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.3.1		– test et analyse de la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.2		– test et analyse des émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.3		– réglementation de la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.4		– réglementation des émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.5	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 9 (<i>Réglementation de la composition des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.2.3.6	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.4	10	Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>				
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :				
3.2.4.1			– exiger des fabricants et des importateurs de produits du tabac qu'ils communiquent aux autorités gouvernementales des informations relatives à :			
				• la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
				• les émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.4.2			– exiger la communication au public d'informations sur :			
				• la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
				• les émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.4.3	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 10 (<i>Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.					
3.2.4.4	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.					

3.2.5	11	Conditionnement et étiquetage des produits du tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.5.1	11	– faire en sorte que le conditionnement des cigarettes individuelles ou d'autres produits du tabac ne comporte pas de publicité ou de promotion ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.2	11.1(a)	– faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant à ses caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.3	11.1(b)	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.4	11.1(b)(i)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.5	11.1(b)(ii)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.6	11.1(b)(iii)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient claires, visibles et lisibles ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.7	11.1(b)iii)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.6, la législation de votre pays exige-t-elle à titre minimum un style, une taille et une couleur de police de caractères permettant de rendre la mise en garde claire, visible et lisible ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.8	11.1(b)(iv)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires n'occupent pas moins de 30 % des faces principales ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.9		– faire en sorte que les mises en garde sanitaires occupent 50 % ou plus des faces principales ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.10	11.1(b)(v)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.2.5.11		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, le Gouvernement est-il propriétaire du droit d'auteur de ces dessins ou pictogrammes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.12		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, accorderiez-vous une licence non exclusive et libre de redevance pour l'utilisation de mises en garde sanitaires élaborées sur votre territoire avec d'autres Parties ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.13	11.2	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des informations sur les constituants et émissions pertinents des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.14	11.3	– faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche de produits du tabac et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans la ou les langues principales du pays ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.15	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 11 (<i>Conditionnement et étiquetage des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	La loi antitabac adoptée en décembre 2010 régit en ses articles 4 à 7 le conditionnement et l'étiquetage du tabac et de ses produits dérivés			
3.2.5.16	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	Les décrets d'application de la loi sont en cours de rédaction			

3.2.6	12	Éducation, communication, formation et sensibilisation du public <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i> Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.6.1	12(a)	– programmes d'éducation et de sensibilisation ? <i>(Veuillez vous référer aux programmes mis en œuvre depuis la présentation de votre rapport biennal.)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, qui ces programmes visent-ils ?		
		• les adultes ou le grand public	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les enfants et les jeunes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les hommes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les femmes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les femmes enceintes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les groupes ethniques	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.3		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, tenez-vous compte des principales différences entre les groupes de population visés dans les programmes d'éducation et de sensibilisation du public ?		
		• âge	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sexe	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• niveau d'études	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• contexte culturel	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• situation socio-économique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.6.4	12(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, ces programmes d'éducation et de sensibilisation du public couvrent-ils :		
		• les risques pour la santé liés à la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les risques pour la santé liés à l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	12(f)	• les conséquences économiques préjudiciables de		
		- la production de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		- la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les conséquences environnementales préjudiciables de		

		– la production de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		– la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.5	12(e)	Sensibilisation et participation des organisations et organismes suivants à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de stratégies intersectoriels de lutte antitabac :		
		• des organismes publics ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des organisations non gouvernementales qui ne sont pas liées à l'industrie du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des organismes privés ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.6.6	12	L'élaboration, la gestion et la mise en œuvre des programmes de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation du public sont-elles fondées sur la recherche et sont-elles soumises à des essais préalables, à un suivi et à une évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.6.7	12(d)	Des programmes de formation ou de sensibilisation et de prise de conscience appropriés et spéciaux en matière de lutte antitabac sont-ils prévus à l'intention :		
		• des agents de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des agents communautaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des travailleurs sociaux ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des professionnels des médias ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des éducateurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des décideurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des administrateurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.6.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 12 (<i>Éducation, communication, formation et sensibilisation du public</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	Des ONG et l'OMS en collaboration avec le ministère de la santé participent activement à cette sensibilisation			
3.2.6.9	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.7	13	Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i> Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.7.1	13.2	– l'instauration d'une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac, de toute promotion et de tout parrainage ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, veuillez passer à la question 3.2.7.3.				
3.2.7.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.7.1, cette interdiction couvre-t-elle :		
		• la présentation et la visibilité des produits du tabac dans les points de vente ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'Internet national ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'Internet mondial ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'extension et/ou l'échange de marques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• le placement de produits comme moyen de publicité ou de promotion ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la représentation du tabac ou de l'usage du tabac dans les produits des médias du divertissement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• le parrainage par l'industrie du tabac de manifestations ou d'activités internationales et/ou de participants à celles-ci ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les contributions de fabricants de tabac à toute autre entité pour des « causes socialement responsables » et/ou toute autre activité mise en œuvre sous l'égide de la « responsabilité sociale des entreprises » par l'industrie du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la publicité, la promotion et le parrainage transfrontières à partir de votre territoire ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

	13.7	<ul style="list-style-type: none"> les mêmes formes de publicité, de promotion et de parrainage transfrontières pénétrant sur votre territoire auxquelles s'applique la réglementation intérieure ? 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Veuillez passer à la question 3.2.7.12.				
3.2.7.3	13.2	Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, êtes-vous empêché par votre Constitution ou des principes constitutionnels d'instaurer une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.4	13.3	– d'appliquer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac, toute promotion et tout parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.5	13.3	– d'appliquer des restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières à partir de votre territoire et ayant des effets transfrontaliers ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.6	13.4(a)	– d'interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, aux effets sur la santé, aux risques ou émissions du produit ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.7	13.4(b)	– d'exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité en faveur du tabac et toute promotion et tout parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.8	13.4(c)	– de limiter le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.9	13.4(d)	– d'exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.2.7.10	13.4(e)	– de limiter la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage :		
		• à la radio ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• à la télévision ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• dans la presse écrite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sur l'Internet national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sur l'Internet mondial ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• dans d'autres médias (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.11	13.4(f)	– de limiter le parrainage par l'industrie du tabac :		
		• de manifestations et d'activités internationales ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• de participants à de telles manifestations et activités ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Que vous ayez répondu « oui » ou « non » à la question 3.2.7.1, avez-vous :				
3.2.7.12	13.6	– coopéré avec d'autres Parties à la mise au point de technologies et d'autres moyens nécessaires pour faciliter l'élimination de la publicité transfrontières ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.13	13.7	– appliqué à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières entrant sur votre territoire les mêmes sanctions que celles qui s'appliquent à la publicité, à la promotion et au parrainage intérieurs conformément à votre législation nationale ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 13 (<i>Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	Les articles 8 à 12 de la loi togolaise réglementent la publicité intérieure et transfrontière de même que la promotion et le parainage			
3.2.7.15	Si vous avez d'autres informations pertinentes mais non couvertes par la présente section, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.8	14	Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique		
		<i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.8.1	14.1	– élaborer et diffuser des directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.8.2	14.1	– programmes visant à promouvoir le sevrage tabagique, y compris :		
		• campagnes dans les médias soulignant l'importance qu'il y a à cesser de fumer ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• programmes spécialement conçus pour :		
		○ les jeunes filles n'ayant pas l'âge légal et les jeunes femmes	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		○ les femmes		
		○ les femmes enceintes		
		• services téléphoniques d'aide au sevrage tabagique	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• manifestations locales telles que des activités en rapport avec la Journée mondiale sans tabac ou une journée nationale sans fumée, le cas échéant ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non		
3.2.8.3	14.2(a)	– concevoir et mettre en œuvre des programmes efficaces visant à promouvoir le sevrage tabagique, dans des lieux tels que :		
		• les établissements d'enseignement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les établissements de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les lieux de travail ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les lieux de pratique de sports ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.2.8.4	14.2(b)	– inclure le diagnostic et le traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil sur le sevrage tabagique dans les programmes, plans et stratégies nationaux :			
		• de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		• de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		• d'éducation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
3.2.8.5		– inclure des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac dans votre système de soins de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
3.2.8.6	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quelles structures de votre système de soins de santé offrent des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac ?			
		• soins de santé primaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• soins de santé secondaires et tertiaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• centres de réadaptation	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.7	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, les services dispensés dans ces cadres sont-ils couverts par des crédits publics ou des systèmes de remboursement ?			
		• soins de santé primaires	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• soins de santé secondaires et tertiaires	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		• soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non

		<ul style="list-style-type: none"> centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Pleinement	Partiellement	Non
		<ul style="list-style-type: none"> centres de réadaptation 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Pleinement	Partiellement	Non
		<ul style="list-style-type: none"> autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Pleinement	Partiellement	Non
3.2.8.8	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quels professionnels de la santé et autres participent-ils aux programmes offrant un traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil ?			
		Les professionnels de santé :			
		<ul style="list-style-type: none"> médecins 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> dentistes 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> médecins de famille 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> praticiens de médecine traditionnelle 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> autres professions de santé (veuillez préciser) 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> infirmières 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> sages-femmes 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> pharmaciens 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> Les agents communautaires 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> Les travailleurs sociaux 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.9	14.2(c)	– la formation au traitement de la dépendance à l'égard du tabac figure-t-elle au programme de formation des professionnels de santé, soit pendant leurs études soit après, dans les écoles :			
		<ul style="list-style-type: none"> de médecine ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> de médecine dentaire ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> de soins infirmiers ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> de pharmacie ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
3.2.8.10	14.2(d)	– faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac, y compris aux produits pharmaceutiques et/ou le faciliter à un coût abordable ?		<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.2.8.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, où et comment peut-on acheter légalement ces produits dans votre pays ?			
3.2.8.12	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, quels produits pharmaceutiques sont-ils disponibles pour le traitement de la dépendance à l'égard du tabac sur votre territoire ?		
• traitement de substitution de la nicotine		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
• bupropion		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
• varénicline		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
• autres (veuillez préciser:)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.13	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, quels sont les produits pharmaceutiques légalement disponibles pour le traitement de la dépendance à l'égard du tabac sur votre territoire ?		
• traitement de substitution de la nicotine		<input type="checkbox"/> Plinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
• bupropion		<input type="checkbox"/> Plinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
• varénicline		<input type="checkbox"/> Plinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
• autres (veuillez préciser:)		<input type="checkbox"/> Plinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
3.2.8.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 14 (<i>Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et de sevrage tabagique</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.2.8.15	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après. Il n'y a pas encore de structure de prise en charge du sevrage au Togo			

3.3	Article	Mesures relatives à la réduction de l'offre de tabac (Réf. : articles 15 à 17)		
3.3.1	15	Commerce illicite des produits du tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.3.1.1	15.2	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.2	15.2(a)	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.3	15.2(a)	– exiger que les paquets et cartouches de produits du tabac destinés à la vente au détail ou en gros sur le marché intérieur comportent l'indication « Vente autorisée uniquement en ... » ou toute autre marque appropriée indiquant la destination finale du produit ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.4	15.2(b)	– mettre en place un régime pratique de suivi et de traçabilité des produits de manière à rendre le système de distribution plus sûr et de contribuer aux enquêtes sur le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.5	15.3	– exiger que les marques visées soient présentées lisiblement et/ou rédigées dans la ou les langues principales du pays ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.6	15.4(a)	– exiger le suivi et la collecte de données concernant le commerce transfrontières des produits du tabac, y compris le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.3.1.7	15.4(a)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.1.6, facilitez-vous l'échange de cette information entre les autorités douanières, fiscales et autres, le cas échéant, et conformément à la législation nationale et aux accords bilatéraux et multilatéraux applicables ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.8	15.4(b)	– adopter ou renforcer des mesures législatives, assorties des sanctions et des recours appropriés, contre le commerce illicite des produits du tabac, y compris des cigarettes de contrefaçon et de contrebande ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.9	15.4(c)	– faire en sorte que le matériel de fabrication, les contrefaçons etc. dérivés du commerce illicite des produits du tabac qui ont été confisqués soient détruits au moyen si possible de méthodes respectueuses de l'environnement, ou éliminés conformément à la législation nationale ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.10	15.4(d)	– adopter et appliquer des mesures pour surveiller, vérifier et contrôler l'entreposage et la distribution des produits du tabac gardés ou circulant en franchise de droits ou de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.11	15.4(e)	– permettre la confiscation des produits dérivés du commerce illicite des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.12	15.6	– encourager la coopération entre les organismes nationaux et les organisations intergouvernementales internationales et régionales compétentes, en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les procédures pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, l'accent étant mis sur la coopération aux niveaux régional et sous-régional ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.13	15.7	– octroyer des licences ou prendre d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution des produits du tabac pour prévenir le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.3.1.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 15 (<i>Commerce illicite des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.	
3.3.1.15	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.	
	Les décrets d'application de la loi antitabac sont en cours d'élaboration	

3.3.2	16	Vente aux mineurs et par les mineurs <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.3.2.1	16.1	– interdire la vente de produits du tabac aux mineurs ? Si « oui », veuillez préciser l'âge légal: 18 ans	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.2	16.1(a)	– exiger que tous les vendeurs de produits du tabac affichent visiblement et en évidence dans leurs points de vente l'avis d'interdiction de la vente de tabac aux mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.3	16.1(a)	– exiger qu'en cas de doute, chaque vendeur de produits du tabac demande à l'acheteur de prouver par des moyens appropriés qu'il a atteint l'âge légal ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.4	16.1(b)	– interdire de vendre des produits du tabac de toute manière les rendant directement accessibles, par exemple sur les étagères des magasins ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.5	16.1(c)	– interdire la fabrication et la vente de confiseries, en-cas, jouets ou autres objets ayant la forme de produits du tabac attrayants pour les mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.6	16.1(d)	– interdire la vente de produits du tabac au moyen de distributeurs automatiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.2.6, veuillez passer à la question 3.3.2.8.				
3.3.2.7	16.1(d)	Si vous avez répondu « non » à la question 3.3.2.6, assurez-vous que les distributeurs automatiques de produits de tabac ne sont pas accessibles aux mineurs et ne font pas de promotion pour la vente de ces produits aux mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.8	16.2	– interdire et/ou encourager l'interdiction de la distribution gratuite de produits du tabac :		
		• au public ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• aux mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.9	16.3	– interdire la vente de cigarettes à la pièce ou par petits paquets ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.10	16.6	– prévoir des sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs afin d'assurer l'application ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.2.11	16.7	– interdire la vente de produits du tabac par les mineurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.3.2.12	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 16 (<i>Vente aux mineurs et par les mineurs</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>La loi antitabac du Togo régleme la vente aux et par les mineurs et la mise en œuvre des décrets d'application de cette loi vont renforcer cette interdiction.</p>
3.3.2.13	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

3.3.3	17	<p>Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables <i>(Veillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté ou mis en œuvre, le cas échéant, des mesures ou des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>			
3.3.3.1	17	<p>– promouvoir des solutions de remplacement économiquement viables pour :</p>			
		• les cultivateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
		• les travailleurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
		• les vendeurs de tabac au détail ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.3.3.2		<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 17 (<i>Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p>			
3.3.3.3		<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>			

3.4	Article	Autres mesures et politiques (Réf. : articles 18-21)			
3.4.1	18	Protection de l'environnement et de la santé des personnes (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)			
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.4.1.1	18	– application de mesures concernant la culture du tabac sur votre territoire tenant compte :			
		• de la protection de l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
		• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
3.4.1.2	18	– application de mesures en matière de fabrication de produits du tabac sur votre territoire tenant compte :			
		• de la protection de l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
		• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Sans objet
3.4.1.3	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 18 (Protection de l'environnement et de la santé des personnes) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
3.4.1.4	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				
	Le Togo n'est pas exportateur de tabac et aucune marque n'a d'usine au Togo				

3.4.2	19	Responsabilité <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.4.2.1	19.1	– mesures en matière de responsabilité pénale et civile, y compris l'indemnisation, le cas échéant ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.2.2	19.1	Une personne de votre territoire a-t-elle intenté une action à responsabilité pénale et/ou civile, y compris d'indemnisation le cas échéant, contre une entreprise productrice de tabac en raison d'effets sanitaires préjudiciables entraînés par la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.2.3	19.1	Avez-vous pris, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres contre l'industrie du tabac en vue d'un remboursement total ou partiel des frais médicaux, sociaux et autres frais connexes liés à la consommation de tabac sur votre territoire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.2.4	Veuillez fournir une brève description de tout progrès accompli, le cas échéant, dans l'application de l'article 19 (<i>Responsabilité</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.4.2.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	.La loi togolaise antitabac est rentrée en vigueur ce 1 ^{er} janvier 2012, sa mise en œuvre effective se fera a travers l'application des decrets en cours d'élaboration;			

3.4.3	20	Recherche, surveillance et échange d'informations		
		<i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.4.3.1	20.1(a)	– développer et/ou encourager la recherche portant sur :		
		• les déterminants de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les conséquences de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les indicateurs sociaux et économiques concernant la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• la consommation de tabac chez les femmes, et plus particulièrement chez les femmes enceintes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les déterminants et les conséquences de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'identification de programmes efficaces pour traiter la dépendance à l'égard du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• l'identification d'autres modes de subsistance ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.3.2	20.1(b)	– formation et soutien de toutes les personnes qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en œuvre et l'évaluation ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.3.3	20.3(a)	– un système national de surveillance épidémiologique :		
		• des tendances de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des déterminants de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des conséquences de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires concernant la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• d'autres informations pertinentes (veuillez préciser : comorbidité avec la consommation d'alcool)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3.4.3.4	20.3.a)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.4.3.3, veuillez indiquer l'ensemble des enquêtes conduites en mentionnant la date d'exécution.		
		Enquête STEPS du Togo en 2010/GYTS 2006		
3.4.3.5	20.3.a)	Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous.		
		GYTS pour 2013 le STEPS pour 2014		
3.4.3.6	20.4	– l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public :		
		• informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• informations sur les pratiques de l'industrie du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• informations sur la culture du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.3.7	20.4(a)	– une base de données actualisée concernant :		
		• les lois et règlements sur la lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• un ensemble d'informations sur l'application des lois antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• la jurisprudence pertinente ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.3.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (<i>Recherche, surveillance et échange d'informations</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.4.3.9	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

4. COOPÉRATION ET AIDE INTERNATIONALES

Note : L'objet de cette section est d'aider le Secrétariat de la Convention à faire correspondre les compétences et les ressources disponibles avec les besoins recensés aux niveaux national, sous-régional, régional et international.

	<i>Article</i>	En application de l'article 21.1.c) et conformément à l'article 26, avez-vous soit fourni soit reçu une aide financière ou technique (que ce soit par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou d'autres voies multilatérales, y compris par le biais d'organisations intergouvernementales internationales et régionales ou non gouvernementales ou d'institutions financières et de développement compétentes) pour l'élaboration et le renforcement de programmes de lutte antitabac complets dans les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition dans l'un quelconque des domaines suivants :	Aide fournie	Aide reçue
4.1	22.1(a)	– mise au point, transfert et acquisition de technologies, de connaissances et de capacités liées à la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	22.1(b)	– fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.3	22.1(c)	– programmes de formation ou de sensibilisation adaptés au personnel concerné conformément à l'article 12 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	22.1(d)	– mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaires aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.5	22.1(e)	– définition des méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.6	22.1(f)	– promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.7	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions 4.1-4.6, veuillez préciser la ou les Parties dont vous avez reçu une aide ou à qui vous avez fourni une aide.			

4.8	<p>Veillez fournir des informations sur toute aide fournie ou reçue dans l'espace ci-après.</p>
4.9	<p>Si vous n'avez ni reçu ni fourni une aide dans l'un quelconque des domaines susmentionnés, veuillez préciser toute aide financière ou technique envisagée, le cas échéant.</p>
4.10	<p>Avez-vous encouragé des organisations intergouvernementales compétentes internationales et régionales et des institutions financières et de développement dans lesquelles vous êtes représenté à fournir une aide financière aux pays en développement Parties ou aux Parties à économie en transition pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><i>(Veillez vous référer à l'article 26.4)</i></p>
4.11	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 4.10, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

5. PRIORITÉS ET OBSERVATIONS

5.1	<p>Quelles sont les priorités pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac sur votre territoire ?</p> <p style="text-align: center;">Elaboration adoption et mise en oeuvre des décrets dans l'esprit de la convention cadre de l'OMS</p>
5.2	<p>Avez-vous recensé des écarts particuliers entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
5.3	<p>Si vous avez répondu « oui » à la section 5.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p> <p>manque de ressources financières, humaines et matérielles pou la mise en œuvre de la CCLAT</p>
5.4	<p>Quels sont le cas échéant les obstacles ou problèmes autres que le manque de ressources que vous avez rencontrés dans l'application de la Convention ?</p> <p><i>(Veillez vous référer à l'article 21.1.b))</i></p> <p>Lobbying fort des industries du tabac</p>
5.5	<p>Veillez fournir toute autre information pertinente non couverte ailleurs que vous jugez importante.</p>
5.6	<p>Vos suggestions pour l'élaboration ultérieure et la révision de l'instrument de notification :</p>

Fin de l'instrument de notification